

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20251006-D_06_10_2025_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2025

Publication : 10/10/2025

Délibération n°06-10-2025-006

7.5 Subventions

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 6 octobre 2025*

Date de convocation	30 septembre 2025
Date d'affichage	30 septembre 2025

Membres en exercice	55
Membres présents	37
Votants	44 (dont 7 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 6 octobre à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Saint-Aubin-des-Coudrais, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 37 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, Mme Catherine BOSSY, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, M. Arnault de CALONNE, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, Mme Cécile KNITTEL, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Etaient représentés : 0 -

Pouvoirs : 7 – M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE, Mme Amélie DANGEUL ayant donné pouvoir à M. Alain CRUCHET, M. Yves GOULLIER ayant donné pouvoir à Mme Nadège PIOGER, Mme Marie-Line LEDRU ayant donné pouvoir à M. Xavier TERRIER, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à M. Thierry GUÉRIN, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL.

Etaient excusés : 11 - M. Raymond BELLENCONTRE, M. Emmanuel BOIS, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Joël CIRON, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Gaëtan THOMAS.

Secrétaire de séance : Mme Michèle LEGESNE.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

ECONOMIE : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LE PROJET DE BATIMENT BLANC

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport du Président,
Après en avoir délibéré,

RAPPELLE que :

- La Communauté de communes envisage la construction d'un bâtiment « blanc » à vocation économique, destiné à accueillir une activité de type artisanale, industrielle ou commerciale dans le cadre d'une location afin de répondre à la demande en matière d'immobilier économique.
- Le projet se situe dans la Zone d'Activités communautaire des Ajeux à La Ferté-Bernard sur les parcelles cadastrées ZD 385, ZD 386p et ZD 388, pour une superficie globale de 1 653 m² appartenant à la Communauté de communes du Perche Emeraude. Cette assiette envisagée pour la construction s'inscrit dans le cadre de zones à commercialiser pour le développement économique du territoire.
- Le bâtiment d'une hauteur totale à l'acrotère de 4,60 m environ, d'une emprise au sol de 385 m², d'une surface utile de 362 m², se décompose comme suit :
 - Une zone bureau de 180 m² dont deux bureaux, une salle de réunion, une salle de pause, un vestiaire avec douche, un sanitaire hommes, un sanitaire femme et un local ménage,
 - Une zone atelier de 182 m² dont un atelier chauffé.
 - Une cour extérieure de 720 m² sera dédiée aux livraisons et au stationnement pour 11 véhicules légers et 2 places de stationnement PMR.
- Le projet est estimé à 805 764 € en phase PRO.

PREND ACTE du plan de financement comme suit :

DEPENSES (en €/HT)	
Etudes et honoraires de prestation intellectuelle	94 264,00
Maitrise d'œuvre	68 304,00
Etudes et frais divers préalables	6 330,00
SPS /CT	7 630,00
Raccordements divers (ENEDIS, GRDF, Eau potable...)	12 000,00
Travaux	711 500,00
Lot 01 - Terrassement, VRD, aménagements extérieurs	142 000,00
Lot 02 - Gros œuvre, maçonnerie	147 000,00
Lot 03 - Charpente bois	49 000,00
Lot 04 - Etanchéité	66 000,00
Lot 05 - Bardage métallique	65 000,00
Lot 06 - Menuiseries extérieures	60 500,00
Lot 07 - Doublages - cloisons	18 000,00
Lot 08 - Menuiseries intérieures	18 000,00
Lot 09 - Chapes, revêtements de sol, faïence	28 500,00
Lot 10 - Peintures intérieures, nettoyage final	12 000,00
Lot 12 - Plomberie - CVC	30 000,00
Lot 11 - Electricité	75 500,00
TOTAL	805 764,00

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

RECETTES	Montant	Taux/ coût total
Etat (DSIL – subvention accordée)	168 555,00	21%
Région (contrat régional)	397 000,00	49%
Part restant à la charge du maître d'ouvrage	240 209,00	30%
TOTAL	805 764,00	100%

VALIDE le plan de financement présenté.

AUTORISE le Président ou son représentant à déposer le dossier de demande de subvention au titre du contrat Régional Pays de La Loire et tout autre dispositif d'aides.

SOLICITE l'octroi des subventions au taux maximal.

AUTORISE le Président ou son représentant à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 44

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 6 octobre 2025

Pour extrait conforme

Le 7 octobre 2025

Le Secrétaire de séance



Mme Michèle LEGESNE

Le Président



M. Didier REVEAU

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE EMERAUDE

